

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale

«pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 29 septembre 2008 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 142 964 signatures déposées, 142 222 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: Société suisse pour la Promotion de l'épargne-logement, case postale 8859, 3001 Berne.

29 octobre 2008

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2007 2029

**Initiative populaire fédérale
 «pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à
 l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de
 travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement
 (initiative sur l'épargne-logement)»**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	23 345	64
Berne	17 182	56
Lucerne	8 220	10
Uri	315	0
Schwyz	1 488	2
Obwald	396	0
Nidwald	589	0
Glaris	321	2
Zoug	1 529	2
Fribourg	2 131	17
Soleure	7 666	181
Bâle-Ville	2 213	1
Bâle-Campagne	28 227	195
Schaffhouse	1 293	3
Appenzell Rhodes-Ext.	689	2
Appenzell Rhodes-Int.	265	0
Saint-Gall	7 163	27
Grisons	2 829	17
Argovie	15 845	109
Thurgovie	5 549	21
Tessin	722	4
Vaud	9 235	9
Valais	2 213	12
Neuchâtel	945	6
Genève	1 465	1
Jura	387	1
Suisse	142 222	742